

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2009**

Délibération
n° 2009.12.241

**Modification du
tableau des effectifs**

LE DIX DECEMBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 décembre 2009**

Secrétaire de séance : Maurice FOUGERE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Eric DANCHE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Yves BRION à Françoise COUTANT, Simon DEFORGE à Joël LACHAUD, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Eric DANCHE, Gérard DESAPHY par Véronique MAUSSET, Rachid RAHMANI par Djillali MERIOUA

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Nadine GUILLET

RESSOURCES HUMAINES	Rapporteur : Monsieur LOUIS
---------------------	------------------------------------

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
--

La gestion des ressources humaines nécessite la modification du tableau des effectifs suivante :

1/ Direction Environnement-cadre de vie-construction – déchets ménagers

Afin de répondre aux besoins du service, il est proposé de créer 2 postes d'agent de maîtrise correspondant à l'organigramme du service, approuvé en comité technique paritaire du

10 septembre 2009.

Deux adjoints techniques de 2^{ème} classe, récemment lauréats du concours d'agent de maîtrise, y seraient affectés en vue d'assurer les missions de responsable du pôle « communication de proximité » et de responsable « pré-collecte ».

Cette modification entraînerait une incidence financière annuelle de +1 930 €. Elle prendrait effet le 1^{er} janvier 2010.

2/ Direction des politiques communautaires

2.1 Nautilus

Pour les besoins du service, il convient de supprimer un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives de 1^{ère} classe, anciennement occupé par un agent parti par mutation et de créer un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe, chargé d'assurer les missions de maître nageur sauveteur.

De plus, il convient également de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, anciennement occupé par un agent parti en retraite et de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, chargé d'assurer les missions d'agent polyvalent « accueil caisse ».

Ces modifications entraîneraient une incidence financière annuelle de – 11 300 €. Elles prendraient effet le 15 décembre 2009.

2.2 Médiathèque - réseau de lecture publique

Pour les besoins du service, il convient de supprimer un poste de technicien territorial, et de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, chargé d'assurer les missions de technicien réseau.

Cette modification n'entraînerait pas d'incidence financière et prendrait effet le 1^{er} janvier 2010.

3/ Direction des politiques solidaires et de l'aménagement du territoire - crèche

Pour les besoins du service, il convient de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, anciennement occupé par un agent parti en retraite et de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, chargé d'assurer les missions d'agent polyvalent « Petite enfance ».

Cette modification entraînerait une incidence financière annuelle de – 4 600 €. Elle prendrait effet le 1^{er} janvier 2010.

4/ Direction du développement économique

Pour les besoins du service, il convient de supprimer un poste d'attaché principal, anciennement occupé par un agent parti par mutation et de créer un poste d'attaché, chargé d'assurer les missions de chargé d'affaires développement économique.

Cette modification entraînerait une incidence financière annuelle de – 5 550 €. Elle prendrait effet le 15 décembre 2009.

Ces modifications sont récapitulées dans le tableau ci dessous :

Direction/service	Suppression	Nb	Création	Nb
DECVC/ Déchets ménagers	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	2	Agent de maîtrise	2
DPC / Nautilus	ETAPS 1 ^{ère} classe	1	ETAPS 2 ^{ème} classe	1
	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1
DPC / Médiathèque réseau lecture publique	technicien	1	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1
DPSAT/ crèche	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1
DEECo	Attaché principal	1	Attaché	1

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines-systèmes d'information du 4 novembre 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus, les crédits nécessaires étant prévus au budget primitif 2010.

D'AUTORISER le recrutement d'un agent non titulaire, le cas échéant :

- sur le poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe (Grille indiciaire allant de l'indice majoré 297 à 463),
- sur le poste d'attaché (Grille indiciaire allant de l'indice majoré 349 à 658),

dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de ces postes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 14 décembre 2009	Affiché le : 14 décembre 2009